

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 20 février 2018

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 14/02/2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE

Présents : 11

Présents : Stéphane ETIENNE, Christian DOURS, Christine APARICIO, Magali MAGNAN, Bernard CHAUMES, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Sylvain DUPRAT, Claudette FAGET, François MADRIGAL, Chrystel BARRIOS

Votants: 13

Pour: 13

Contre: 0

Représentés : Romina LESCUT par Christine APARICIO, Marie-Laure PAUPERE par Chrystel BARRIOS

Abstentions: 0

Excusés : Stéphane SARDOU

Refus : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Christine APARICIO

Objet: PPR ARTAGNAN - 2018_011

Les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ont établi un projet de plan de prévention des risques des 29 communes situées dans la vallée de l'Adour Moyen.

Dans le cadre de la procédure prévue par le code de l'environnement, le projet a été soumis à l'avis du Conseil Municipal d'ARTAGNAN lors de sa séance du 20 février 2018.

Ce dernier a émis un avis favorable sur le PPR présenté.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22 / 02 / 2018
et publié ou notifié
le 22 / 02 / 2018

Le Maire,

Stéphane ETIENNE

